

FORMATION
D'AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

COMMISSION D'ADMISSION
Session Juin 2010

DOSSIER D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

A retourner à :

SOFIA

*2, avenue du Président Wilson
95260 Beaumont-sur-Oise*

Tél. : 01.34.70.45.70. / Fax : 01.34.70.99.82.

Site : <http://www.sofia.asso.fr>

Email : contact@sofia.asso.fr

FICHE D'INSCRIPTION*Commission d'Admission d'Aide Médico-Psychologique*

NOM :

NOM D'EPOUSE :

PRENOM :

Né(e) le : à

ADRESSE :

.....

.....

CP : VILLE :

Tél. : Port. :

Email : @

DIPLOME(S) OBTENU(S)	ANNEE

** Photocopie(s) de(s) diplôme(s) à fournir*Etablissement employeur pour l'entrée en formation :

Nom et Prénom Directeur ou Directrice :

Adresse :

CP / Ville :

Tel: Fax :

Date :

Signature du candidat :

INSCRIPTION ET ORGANISATION*de la Commission d'Admission***Conditions :**

- Etre âgé de 16 ans au moins à l'entrée en formation.
- Avoir conclu ou être en voie de conclure un contrat de travail avec un employeur du secteur médico-social et social ou du secteur sanitaire (CDI, CDD, Contrat de professionnalisation...) en lien avec le métier visé et, avoir l'accord de l'employeur pour l'entrée en formation.

Inscription :

- Déposer un dossier de candidature au centre de formation SOFIA.

Constitution du dossier :

- ✓ Fiche d'inscription
- ✓ Une lettre de motivation
- ✓ Un curriculum vitae
- ✓ La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- ✓ Une photo d'identité
- ✓ Trois enveloppes (11 x 22 cm) timbrées à l'adresse du candidat
- ✓ Photocopie(s) du/des diplôme(s) ou attestations d'expérience professionnelle
- ✓ Chèque ou règlement en espèces de 30 euros pour les frais d'admission (*mandat cash non accepté*)
- ✓ Pour les personnes en situation d'emploi : photocopie du contrat de travail ou une autorisation de l'employeur à suivre la formation.

Ce dossier devra être envoyé ou déposé avant le **21 mai 2010**, date limite du dépôt des inscriptions. Tout dossier incomplet ou envoyé après cette date sera refusé.

Déroulement :

Dès réception du dossier d'inscription complet :

- Une convocation sera adressée au candidat pour l'épreuve d'admissibilité comprenant une épreuve écrite notée sur 20.

Les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 8 seront déclarés admissibles et recevront une convocation pour l'épreuve orale dite d'admission.

- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme suivant ne seront convoqués qu'à l'épreuve orale, fournir la photocopie du/des diplômes suivants :
 - Diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile
 - Diplôme professionnel d'aide soignant
 - Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture
 - BEP Carrières sanitaires et sociales
 - BEPA option services aux personnes
 - CAPA Services en milieu rural
 - BAPAAT
 - CAP Petite enfance
 - Diplôme d'état d'assistant familial
 - Titre assistant de vie

A NOTER : En cas de désistement ou de non-participation aux épreuves, les frais d'admission resteront acquis. Sauf cas de force majeure, aucun remboursement ne sera effectué après l'envoi des convocations aux épreuves soit le **25 mai 2010**.

Calendrier de la commission d'admission :

- **Epreuve écrite d'admissibilité :mardi 1^{er} juin 2010**
Durée : 1 h30 ..de 9h30 à 11h00
- **Epreuve orale d'admission :lundi 28 et mardi 29 juin 2010**
Durée : 40 minutes (20 min de préparation et 20 min d'entretien)
A partir de 9h00 jusqu'à 18h00

Résultats de la commission d'admission :

- **Les résultats seront délivrés à partir du 6 juillet 2010. Ils seront communiqués par :**
 - ✓ **Affichage dans le bâtiment scolaire et au secrétariat**
 - ✓ **Par téléphone**
 - ✓ **Par courrier**

Nombre de places disponibles :

- **Candidats en situation d'emploi : 70 places**

Dossier d'entrée en formation :

Des pièces complémentaires seront demandées au candidat lors de son entrée en formation.